COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-deux, le 16 mars 2022 le Conseil Municipal de la commune de ROSIERS-D'EGLETONS, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-211917604-20220316-DEL_2022_14-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/03/2022
Affichage : 23/03/2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date convocation : 08 mars 2022
Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX

PRESENTS : Mesdames, Jeanne-Marie AMOREIRA, Fabienne AGNOUX, Marie Claude AVELINO, Sandrine LETOQUIN, Brigitte LAURENSOU, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINOT, Jean-Claude TALBERT, Francis GUILLOT,

ABSENTS EXCUSES : Audrey PAREL, Stéphanie MAGNE, Laurent GOURDOUX, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Jean BOINET.

PROCURATION(S) : Jean BOINET donne procuration à Gérard Brette
Audrey PAREL donne procuration à Jeanne-Marie AMOREIRA
Stéphanie MAGNE donne procuration Brigitte LAURENSOU

Délibération n° 2022 - 14
Subventions aux associations

M. le Maire propose le versement des subventions aux associations communales et hors communes selon le tableau suivant :

Associations Communales et intercommunales	***vote 2022***
Club de Foot-Ball	2 000,00 €

Autres associations d'intérêt local	***Vote 2022***
F.A.L.(fédération des associations laïques 19	200,00 €
Bibliothèque Centrale de Prêt	80,00 €
Fondation du patrimoine	100,00 €
Jeunesses Musicales de France	80,00 €
APAJH CORREZE (association pour les paralysées)	100,00 €
Prévention Routière	50,00 €
Radio Vassivières-Chardon	20,00 €
PEP 19 Pupilles de l'enseignement de la Corrèze	80,00 €
les Restos de Coeurs	400,00 €
Le Secours Populaire	400,00 €
AMAPA	150,00 €
ADAPAC	150,00 €
Association Roc du Gour Noir (festival luzege)	100,00 €
OFFICE NATIONAL ANCIENS COMBATTANTS (ONAC)	100,00 €
DDEN délégation départementale de la Corrèze	100,00 €
SPA société protectrice des animaux	100,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE DE LA CORREZE	400,00 €
ANACR assoc des anciens combattants résistants en Corrèze	100,00 €
LEZ ARTS ET SALAMANDRE	100,00 €

SOS VIOLENCES CONJUGALES		100,00 €
CROIX ROUGE (don pour l'Ukraine)		300.00€
Association des donneurs de sang bénévoles du pays d'Égletons		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le versement des subventions aux associations dénommées ci-dessus.

Le Maire, Gérard

MAIRIE DE ROSIERS D'EGLETONS (Corrèze)

Membres : 15
BRETTE
Présents : 10
Représenté(s) : 3
Nombre de votants : 13
Exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0